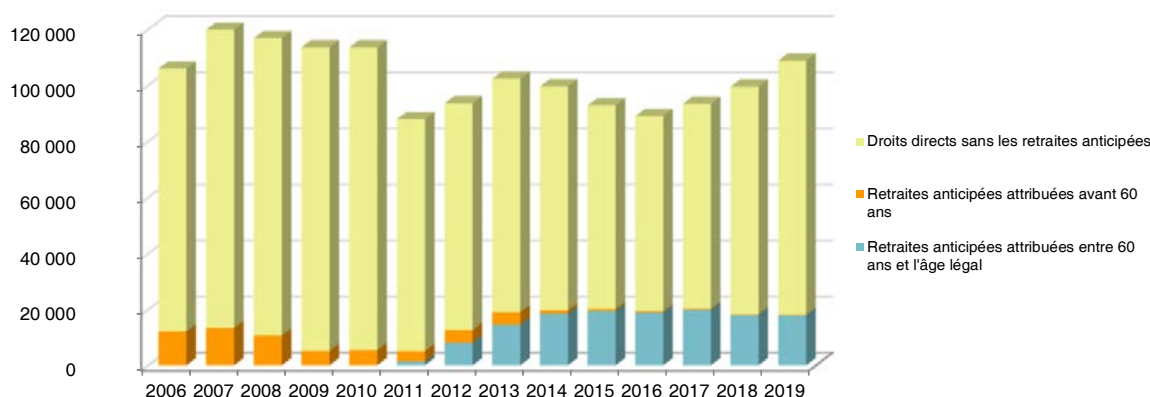


**Retraités résidant en Carsat Ile de France**

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	52 836	72 352	125 188
Droits directs (retraites personnelles)	51 035	57 711	108 746
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 801	14 641	16 442
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4 864	4 893	9 757

**Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006**



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 892	7 575	18 467
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	63,3 ans	63,4 ans	63,4 ans
Droits dérivés	74,3 ans	73,4 ans	73,5 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	12,1%	12,9%	12,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	20,6%	21,5%	21,1%
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	30,5%	29,8%	30,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	853 418	1 049 295	1 902 713
Retraités percevant un droit direct seul	838 480	813 187	1 651 667
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 582	41 932	43 514
Retraités percevant les deux à la fois	13 356	194 176	207 532
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	4,3%	3,2%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	105 523	67 845	173 368
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,1 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	953 €	776 €	855 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 253 €	1 143 €	1 199 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,0%	29,8%	21,6%

<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

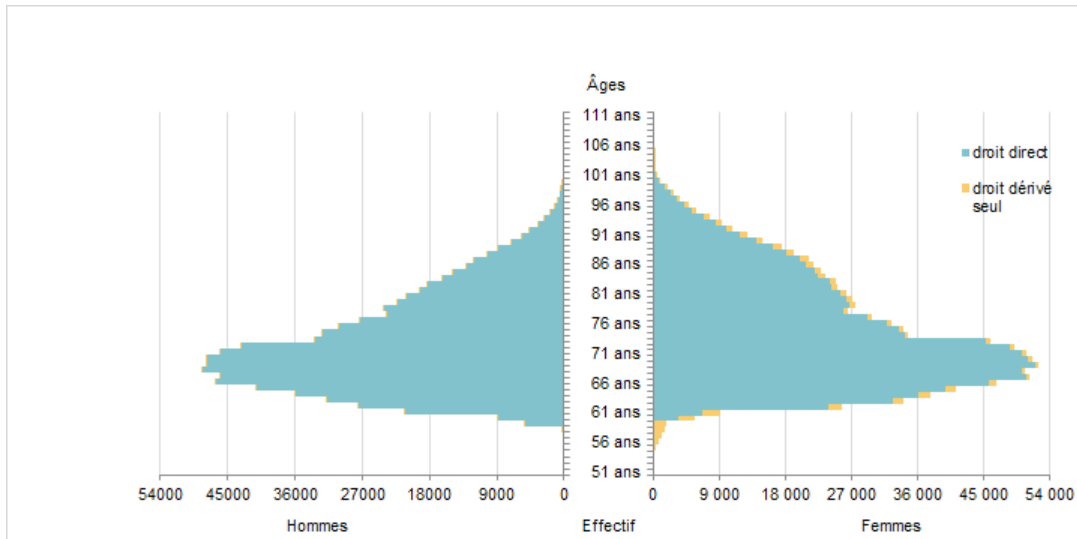
<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

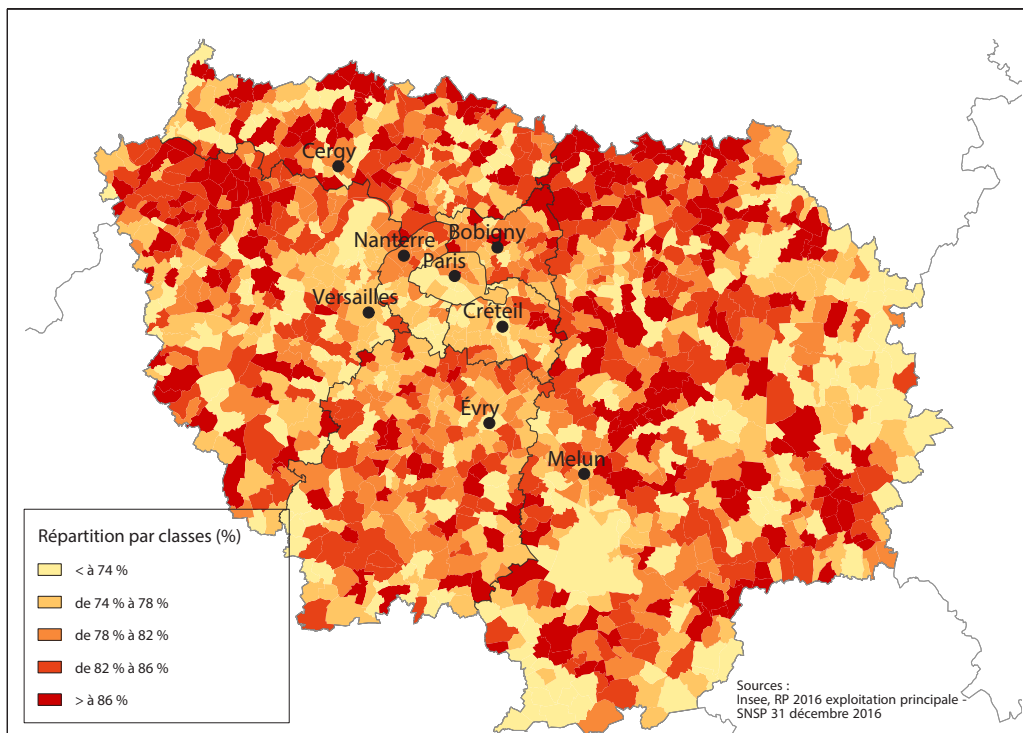
<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Ile de France

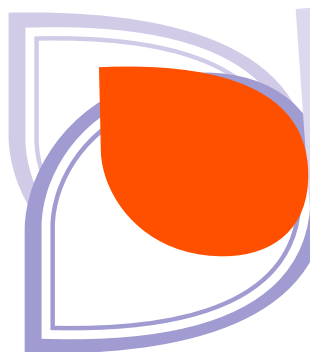


## Prestataires payés par la Carsat Ile de France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	153 513	199 590	353 103
77 - Seine-et-Marne	100 650	118 017	218 667
78 - Yvelines	111 456	130 574	242 030
91 - Essonne	92 199	109 217	201 416
92 - Hauts-de-Seine	105 013	134 541	239 554
93 - Seine-Saint-Denis	99 633	112 547	212 180
94 - Val-de-Marne	92 008	116 339	208 347
95 - Val-d'Oise	84 718	99 952	184 670
<b>Total Carsat Île-de-France</b>	<b>839 190</b>	<b>1 020 777</b>	<b>1 859 967</b>
<b>Total hors Carsat Île-de-France</b>	<b>443 807</b>	<b>533 906</b>	<b>977 713</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>1 282 997</b>	<b>1 554 683</b>	<b>2 837 680</b>

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.

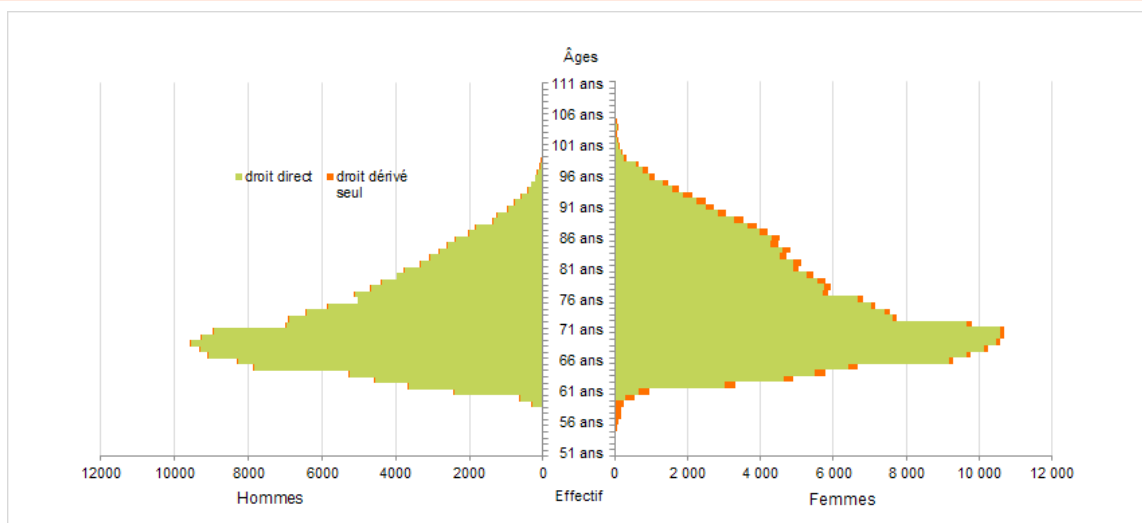


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	9 223	12 427	21 650
Droits directs (retraites personnelles)	8 946	10 408	19 354
Droits dérivés (retraites de réversion)	277	2 019	2 296
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	1 449	1 359	2 808
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	574	543	1 117
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	64,5 ans	64,4 ans	64,5 ans
Droits dérivés	74,4 ans	73,6 ans	73,7 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	36,0%	31,6%	33,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	156 727	205 098	361 825
Retraités percevant un droit direct seul	154 495	169 793	324 288
Retraités percevant un droit dérivé seul	270	8 055	8 325
Retraités percevant les deux à la fois	1 962	27 250	29 212
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	7,1%	5,0%	5,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 478	5 549	12 027
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,7 ans	76,0 ans	75,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	906 €	792 €	841 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 261 €	1 188 €	1 222 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	27,5%	22,6%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

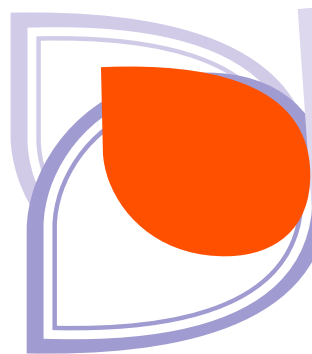
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

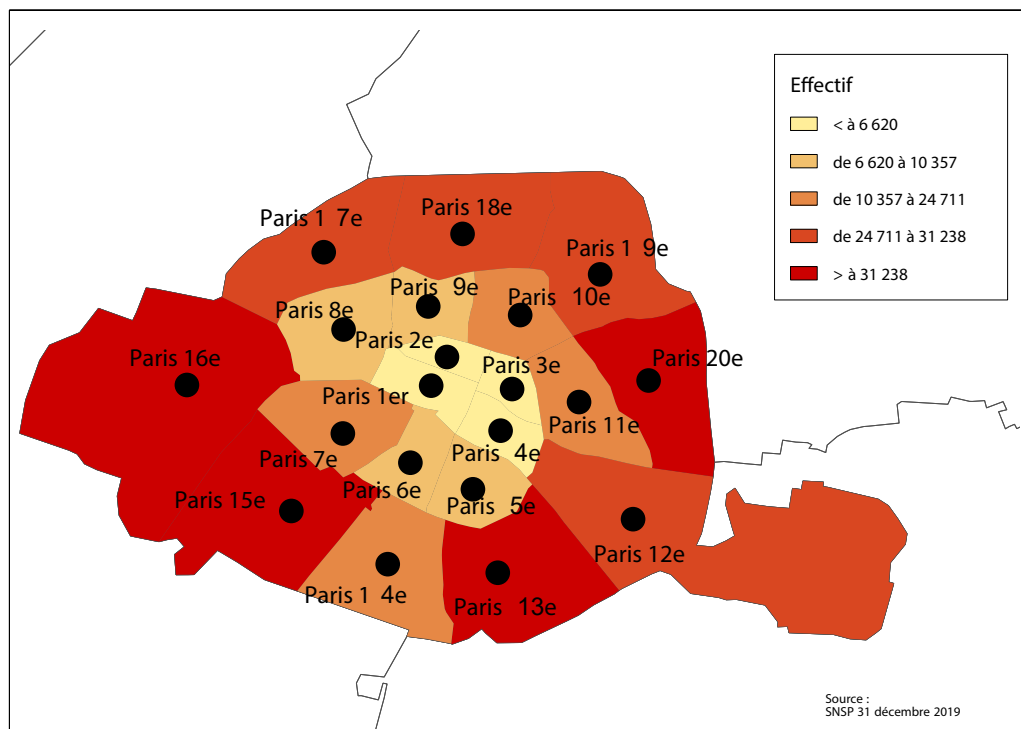
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



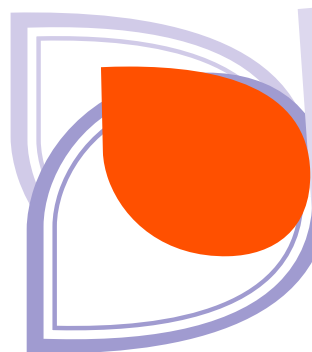
Retraités du régime général par arrondissement



Statistiques portant sur les 20 arrondissements de Paris

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble	Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
I <sup>er</sup> arrondissement	1 350	1 513	2 863	XI <sup>e</sup> arrondissement	10 426	12 793	23 219
II <sup>e</sup> arrondissement	1 305	1 431	2 736	XII <sup>e</sup> arrondissement	10 392	14 319	24 711
III <sup>e</sup> arrondissement	2 508	2 749	5 257	XIII <sup>e</sup> arrondissement	13 216	18 452	31 668
IV <sup>e</sup> arrondissement	2 116	2 724	4 840	XIV <sup>e</sup> arrondissement	9 609	14 161	23 770
V <sup>e</sup> arrondissement	4 002	5 652	9 654	XV <sup>e</sup> arrondissement	15 998	24 058	40 056
VI <sup>e</sup> arrondissement	3 505	4 575	8 080	XVI <sup>e</sup> arrondissement	14 016	18 121	32 137
VII <sup>e</sup> arrondissement	4 625	5 732	10 357	XVII <sup>e</sup> arrondissement	11 406	15 303	26 709
VIII <sup>e</sup> arrondissement	3 104	3 516	6 620	XVIII <sup>e</sup> arrondissement	12 398	15 069	27 467
IX <sup>e</sup> arrondissement	3 935	4 668	8 603	XIX <sup>e</sup> arrondissement	13 514	16 254	29 768
X <sup>e</sup> arrondissement	5 760	6 312	12 072	XX <sup>e</sup> arrondissement	13 546	17 692	31 238

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région"

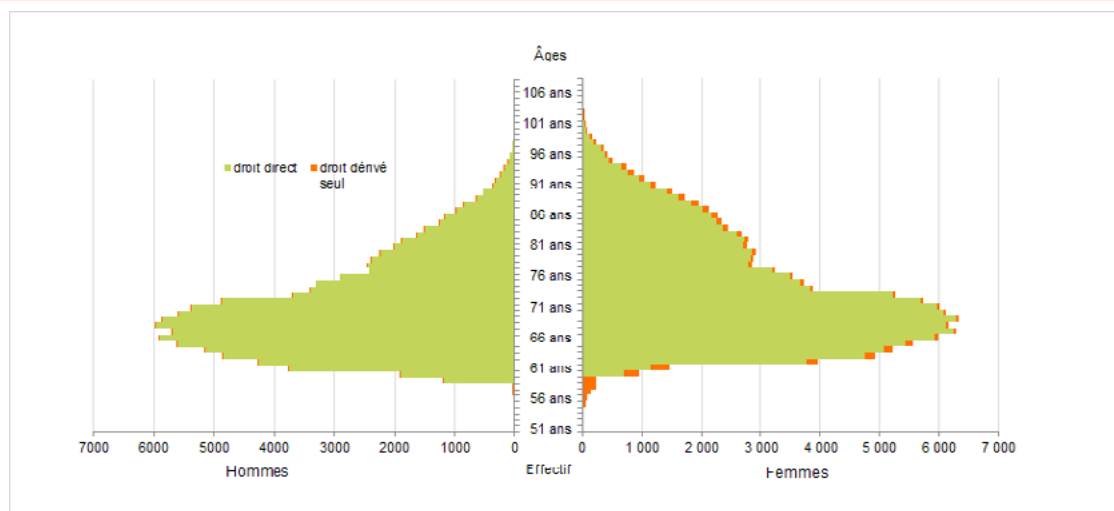


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	7 104	9 509	16 613
Droits directs (retraites personnelles)	6 834	7 435	14 269
Droits dérivés (retraites de réversion)	270	2 074	2 344
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	302	430	732
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 400	1 398	3 798
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,4 ans	62,8 ans	62,6 ans
Droits dérivés	73,2 ans	73,0 ans	73,0 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	30,0%	30,4%	30,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	102 612	122 146	224 758
Retraités percevant un droit direct seul	100 372	91 907	192 279
Retraités percevant un droit dérivé seul	252	4 272	4 524
Retraités percevant les deux à la fois	1 988	25 967	27 955
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,2%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 533	12 012	34 545
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,1 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	937 €	744 €	832 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 246 €	1 097 €	1 175 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,4%	32,8%	22,4%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

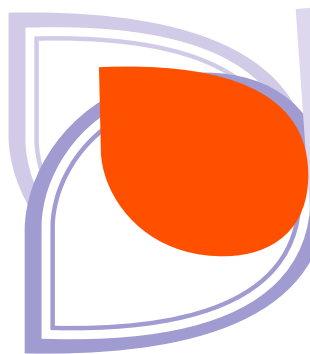
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

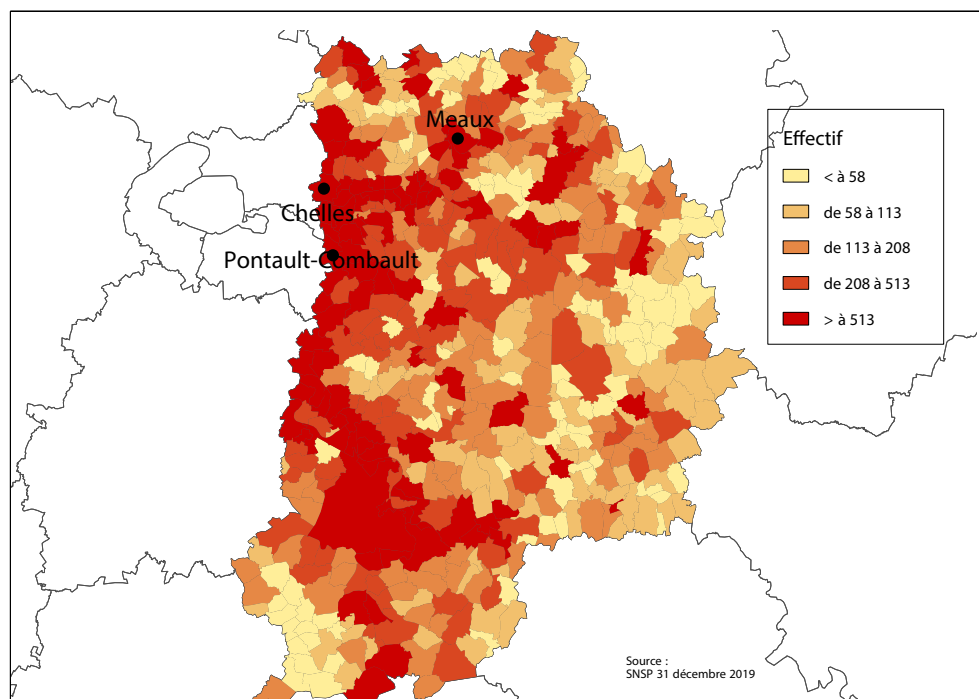
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



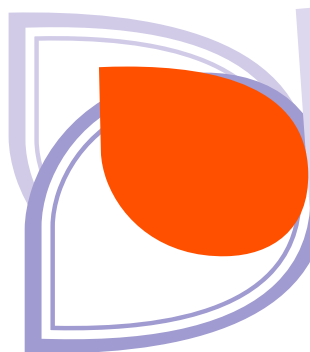
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Chelles</b>			
Nombre total de retraités	3 876	4 765	8 641
Retraités percevant un droit direct seul	3 797	3 661	7 458
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	158	166
Retraités percevant les deux à la fois	71	946	1 017
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,8%	2,5%	2,6%
<b>Meaux</b>			
Nombre total de retraités	3 286	4 455	7 741
Retraités percevant un droit direct seul	3 197	3 050	6 247
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	224	236
Retraités percevant les deux à la fois	77	1 181	1 258
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,7%	4,7%	5,6%
<b>Pontault-Combault</b>			
Nombre total de retraités	2 689	3 138	5 827
Retraités percevant un droit direct seul	2 630	2 448	5 078
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	104	112
Retraités percevant les deux à la fois	51	586	637
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,2%	2,0%	1,6%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

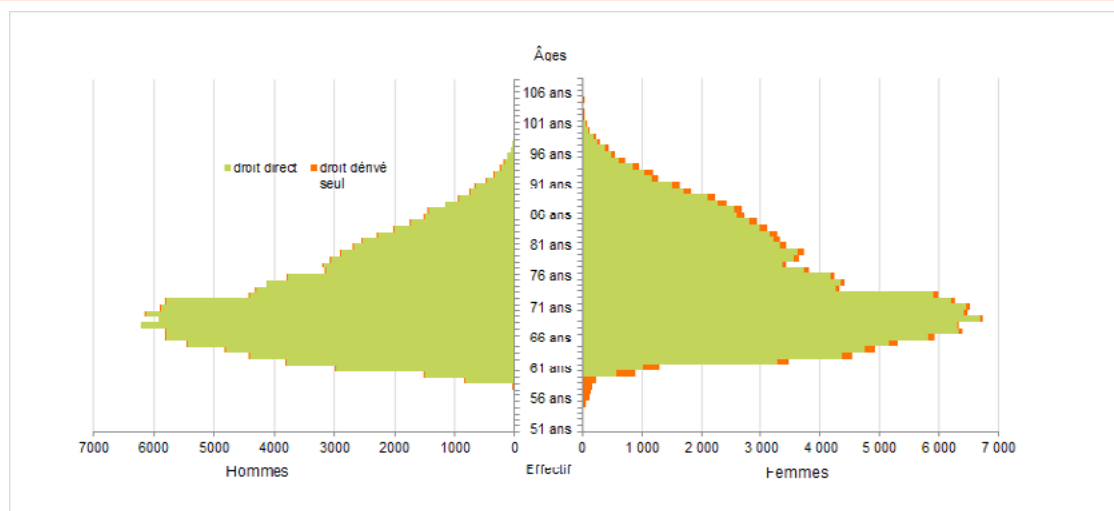


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 393	8 888	15 281
Droits directs (retraites personnelles)	6 227	6 986	13 213
Droits dérivés (retraites de réversion)	166	1 902	2 068
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	263	283	546
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 699	1 188	2 887
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,9 ans	63,1 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,9 ans	74,8 ans	74,7 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	31,0%	30,0%	30,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	113 371	134 867	248 238
Retraités percevant un droit direct seul	111 875	103 632	215 507
Retraités percevant un droit dérivé seul	160	5 179	5 339
Retraités percevant les deux à la fois	1 336	26 056	27 392
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,0%	1,7%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 507	10 049	26 556
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,0 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	1 038 €	773 €	894 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 289 €	1 150 €	1 227 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	7,5%	29,9%	19,5%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

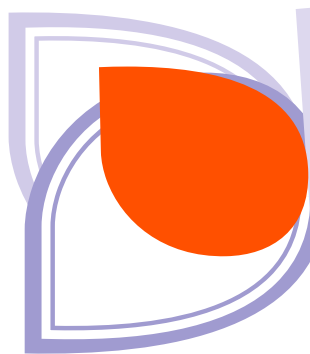
<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

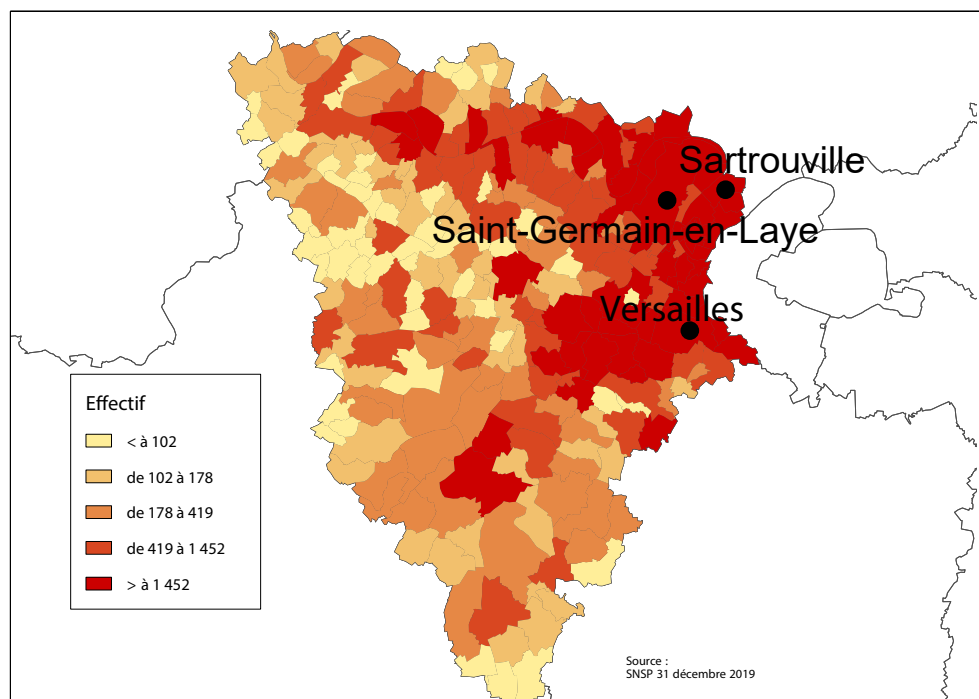
<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

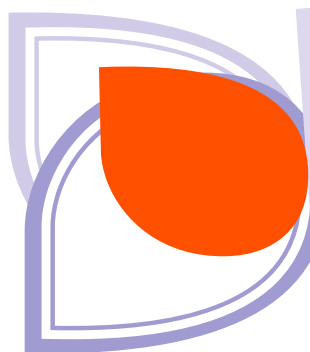
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Versailles</b>			
Nombre total de retraités	6 137	8 188	14 325
Retraités percevant un droit direct seul	6 084	6 484	12 568
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	395	401
Retraités percevant les deux à la fois	47	1 309	1 356
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,5%	2,0%	1,8%
<b>Sartrouville</b>			
Nombre total de retraités	3 878	4 731	8 609
Retraités percevant un droit direct seul	3 801	3 515	7 316
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	203	206
Retraités percevant les deux à la fois	74	1 013	1 087
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,4%	2,6%	3,0%
<b>Saint-Germain-en-Laye</b>			
Nombre total de retraités	3 177	4 154	7 331
Retraités percevant un droit direct seul	3 142	3 196	6 338
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	189	193
Retraités percevant les deux à la fois	31	769	800
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,5%	1,7%	1,6%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.



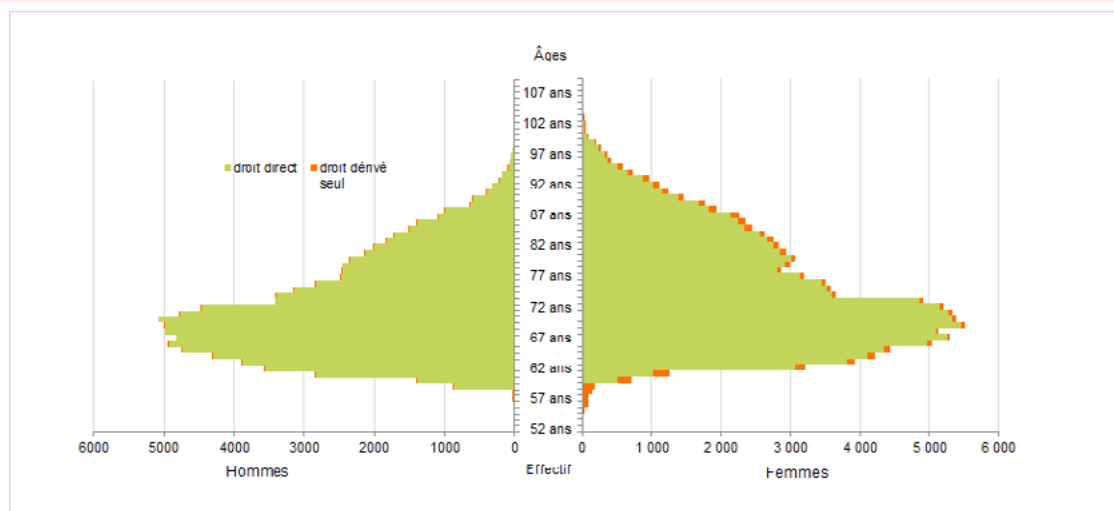


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	5 794	7 861	13 655
Droits directs (retraites personnelles)	5 607	6 125	11 732
Droits dérivés (retraites de réversion)	187	1 736	1 923
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	317	322	639
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 747	1 116	2 863
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,6 ans	63,0 ans	62,8 ans
Droits dérivés	74,6 ans	74,5 ans	74,5 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	29,6%	31,7%	30,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	93 550	112 419	205 969
Retraités percevant un droit direct seul	92 059	86 961	179 020
Retraités percevant un droit dérivé seul	157	3 766	3 923
Retraités percevant les deux à la fois	1 334	21 692	23 026
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,4%	2,0%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 094	9 511	25 605
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	978 €	762 €	860 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 268 €	1 136 €	1 206 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	9,6%	29,7%	20,4%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

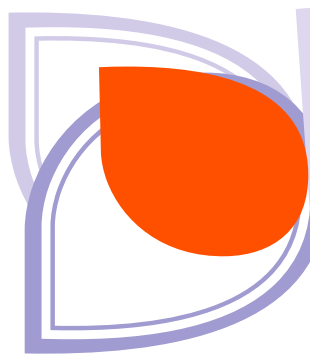
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

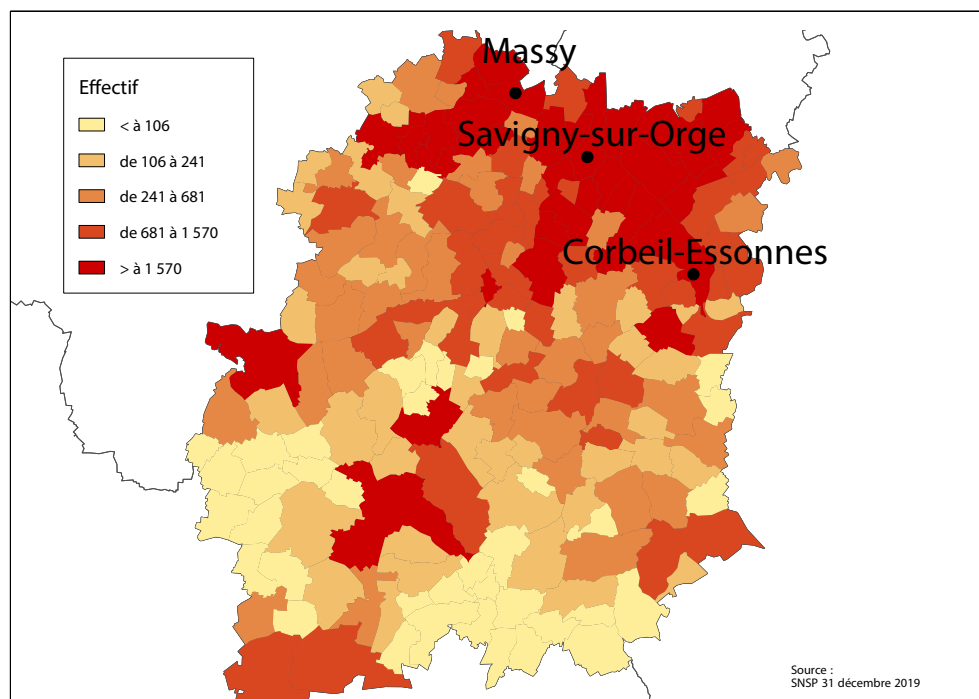
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



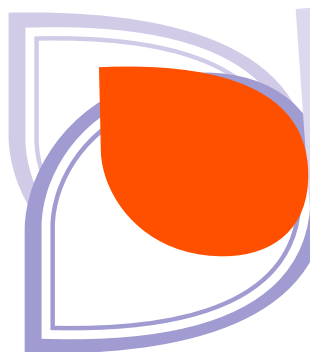
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Corbeil-Essonnes</b>			
Nombre total de retraités	3 004	3 417	6 421
Retraités percevant un droit direct seul	2 941	2 436	5 377
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	167	170
Retraités percevant les deux à la fois	60	814	874
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,1%	4,6%	6,2%
<b>Savigny-sur-Orge</b>			
Nombre total de retraités	2 863	3 516	6 379
Retraités percevant un droit direct seul	2 810	2 698	5 508
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	126	129
Retraités percevant les deux à la fois	50	692	742
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,8%	1,6%	1,7%
<b>Massy</b>			
Nombre total de retraités	2 798	3 453	6 251
Retraités percevant un droit direct seul	2 760	2 588	5 348
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	138	140
Retraités percevant les deux à la fois	36	727	763
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,8%	2,4%	3,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

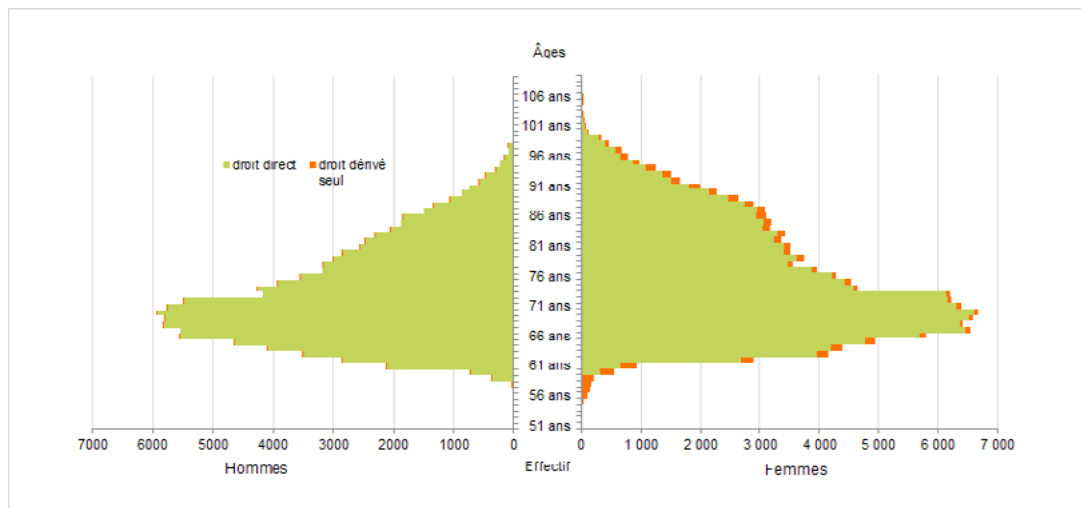


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 189	8 852	15 041
Droits directs (retraites personnelles)	6 013	7 193	13 206
Droits dérivés (retraites de réversion)	176	1 659	1 835
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	470	543	1 013
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	845	738	1 583
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	63,7 ans	63,7 ans	63,7 ans
Droits dérivés	74,2 ans	74,3 ans	74,3 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	31,7%	28,9%	30,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	106 835	138 189	245 024
Retraités percevant un droit direct seul	105 283	108 825	214 108
Retraités percevant un droit dérivé seul	166	5 659	5 825
Retraités percevant les deux à la fois	1 386	23 705	25 091
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,8%	3,0%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 426	6 845	15 271
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,5 ans	75,9 ans	75,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	984 €	814 €	888 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 266 €	1 174 €	1 219 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,5%	26,2%	19,2%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

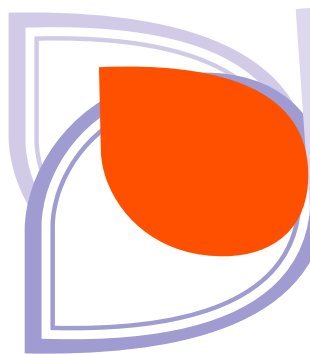
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

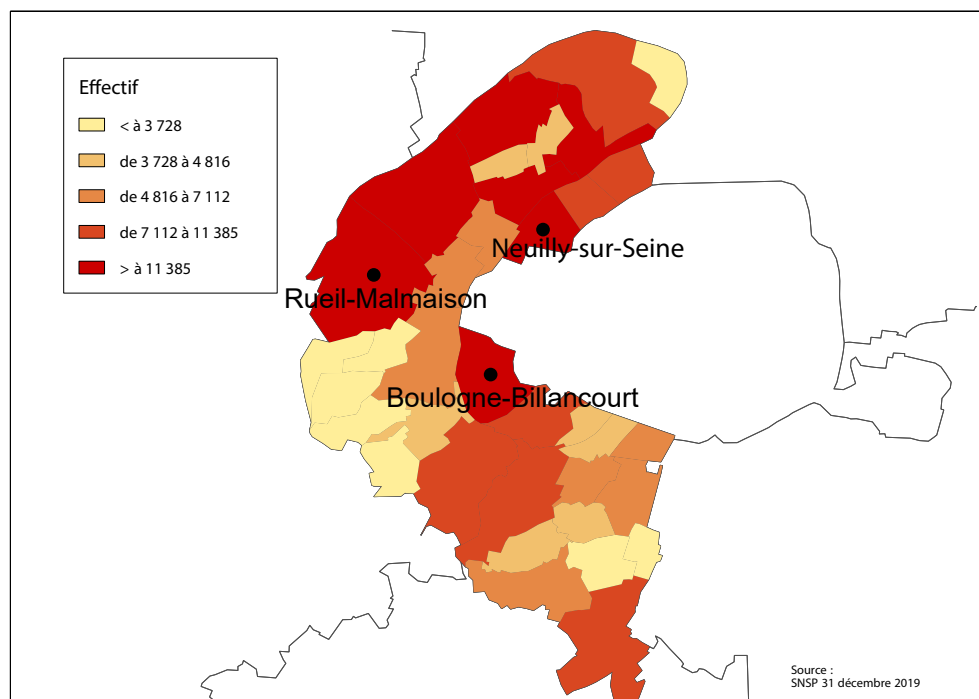
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



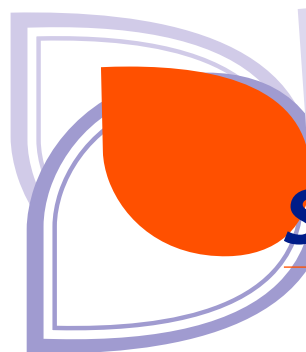
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Boulogne-Billancourt</b>			
Nombre total de retraités	8 356	11 428	19 784
Retraités percevant un droit direct seul	8 266	9 257	17 523
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	475	483
Retraités percevant les deux à la fois	82	1 696	1 778
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,1%	2,8%	2,9%
<b>Rueil-Malmaison</b>			
Nombre total de retraités	5 593	7 301	12 894
Retraités percevant un droit direct seul	5 521	5 798	11 319
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	234	241
Retraités percevant les deux à la fois	65	1 269	1 334
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,8%	1,6%	1,7%
<b>Neuilly-sur-Seine</b>			
Nombre total de retraités	5 281	7 091	12 372
Retraités percevant un droit direct seul	5 246	5 718	10 964
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	478	483
Retraités percevant les deux à la fois	30	895	925
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,8%	2,1%	2,0%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

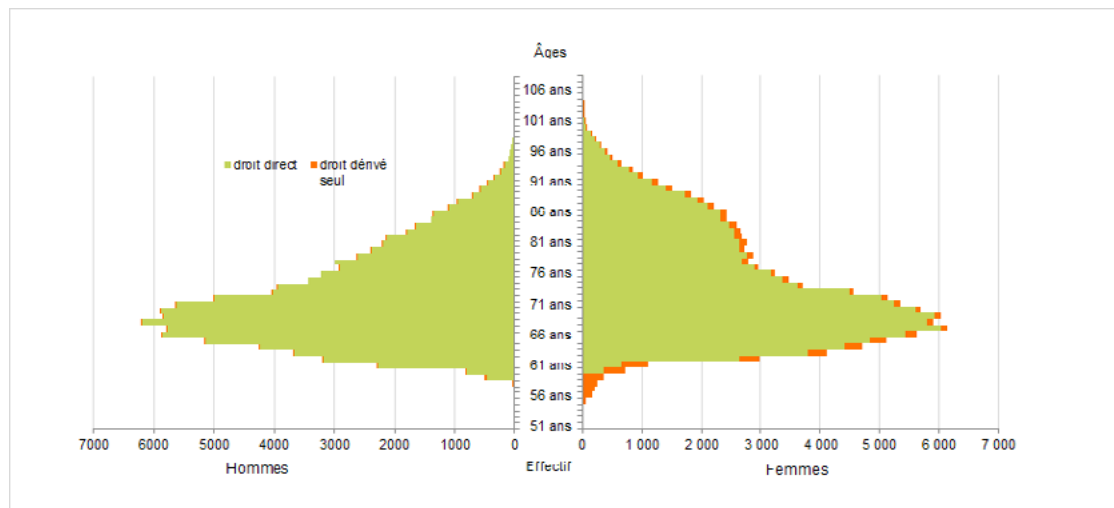


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 678	8 968	15 646
Droits directs (retraites personnelles)	6 348	6 935	13 283
Droits dérivés (retraites de réversion)	330	2 033	2 363
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	1 078	979	2 057
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 049	791	1 840
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	63,5 ans	63,4 ans	63,4 ans
Droits dérivés	74,8 ans	71,1 ans	71,6 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	24,0%	24,8%	24,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	100 922	114 764	215 686
Retraités percevant un droit direct seul	98 470	83 406	181 876
Retraités percevant un droit dérivé seul	243	6 249	6 492
Retraités percevant les deux à la fois	2 209	25 109	27 318
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	7,2%	4,6%	5,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 622	7 359	17 981
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	74,5 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	894 €	755 €	820 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 180 €	1 094 €	1 138 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,4%	34,5%	25,8%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

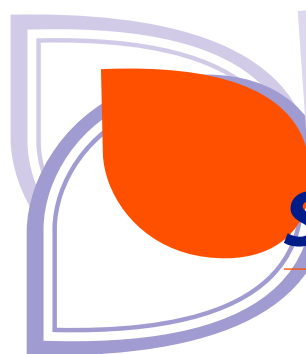
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

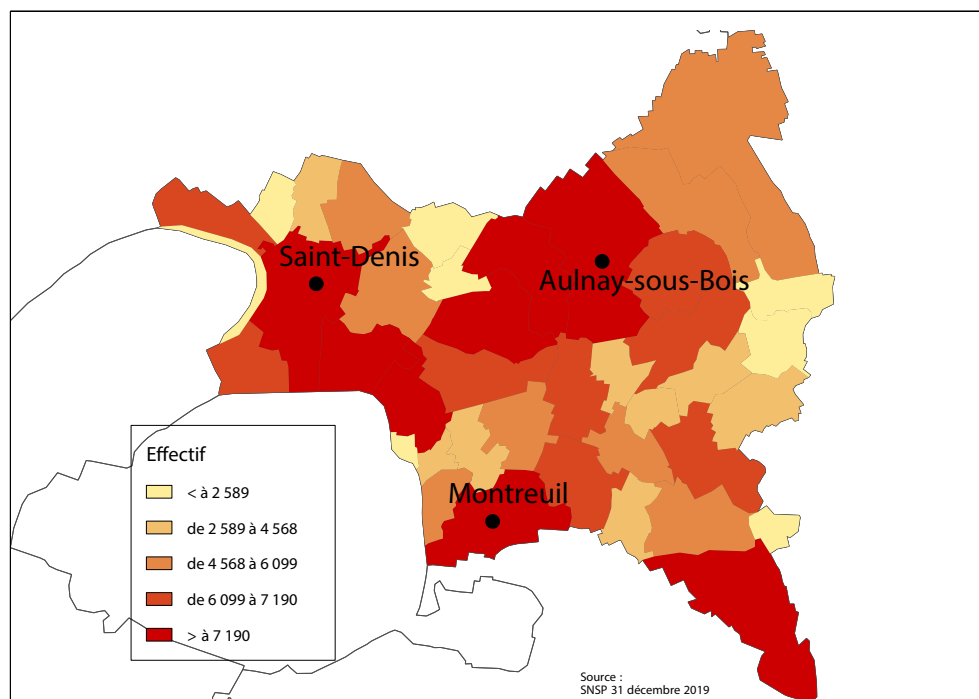
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

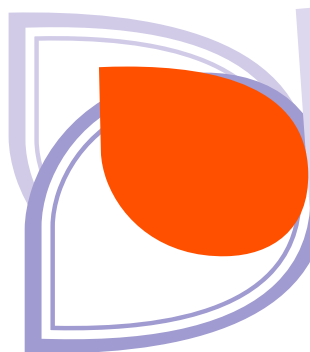


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Montreuil</b>			
Nombre total de retraités	7 258	7 804	15 062
Retraités percevant un droit direct seul	7 095	5 842	12 937
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	370	383
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 592	1 742
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,3%	4,3%	6,2%
<b>Aulnay-sous-Bois</b>			
Nombre total de retraités	5 907	6 605	12 512
Retraités percevant un droit direct seul	5 742	4 778	10 520
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	346	358
Retraités percevant les deux à la fois	153	1 481	1 634
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,0%	3,7%	5,2%
<b>Saint-Denis</b>			
Nombre total de retraités	6 187	6 054	12 241
Retraités percevant un droit direct seul	6 017	4 161	10 178
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	501	514
Retraités percevant les deux à la fois	157	1 392	1 549
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	11,3%	8,1%	9,7%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

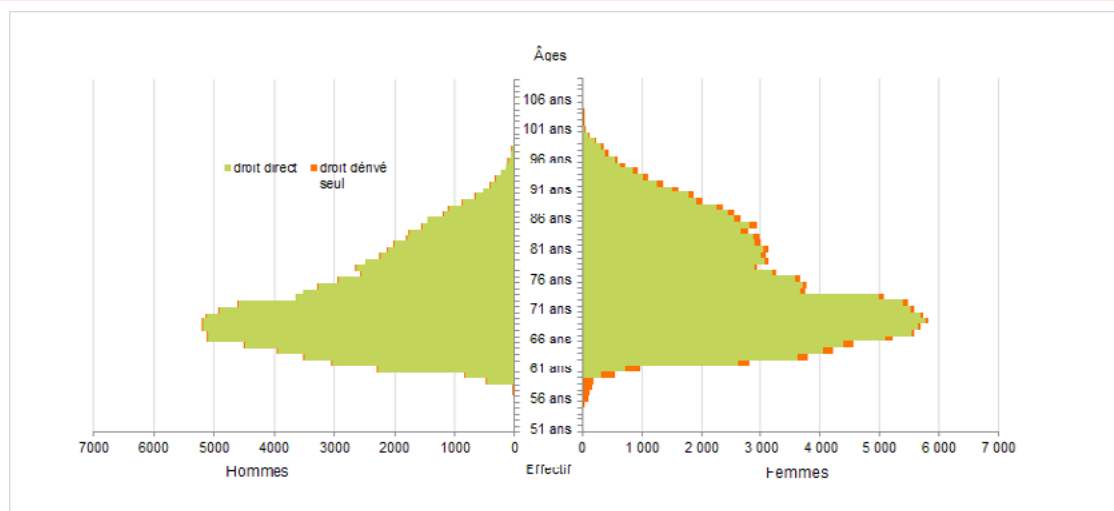


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	5 769	8 150	13 919
Droits directs (retraites personnelles)	5 569	6 522	12 091
Droits dérivés (retraites de réversion)	200	1 628	1 828
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	561	554	1 115
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 017	799	1 816
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	63,4 ans	63,4 ans	63,4 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,5 ans	73,7 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	32,5%	32,2%	32,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	93 328	119 219	212 547
Retraités percevant un droit direct seul	91 508	91 595	183 103
Retraités percevant un droit dérivé seul	165	4 566	4 731
Retraités percevant les deux à la fois	1 655	23 058	24 713
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	4,4%	3,4%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 367	7 304	17 671
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	925 €	767 €	837 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 240 €	1 138 €	1 188 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,8%	29,7%	22,1%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

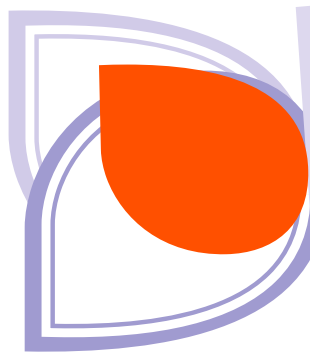
<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

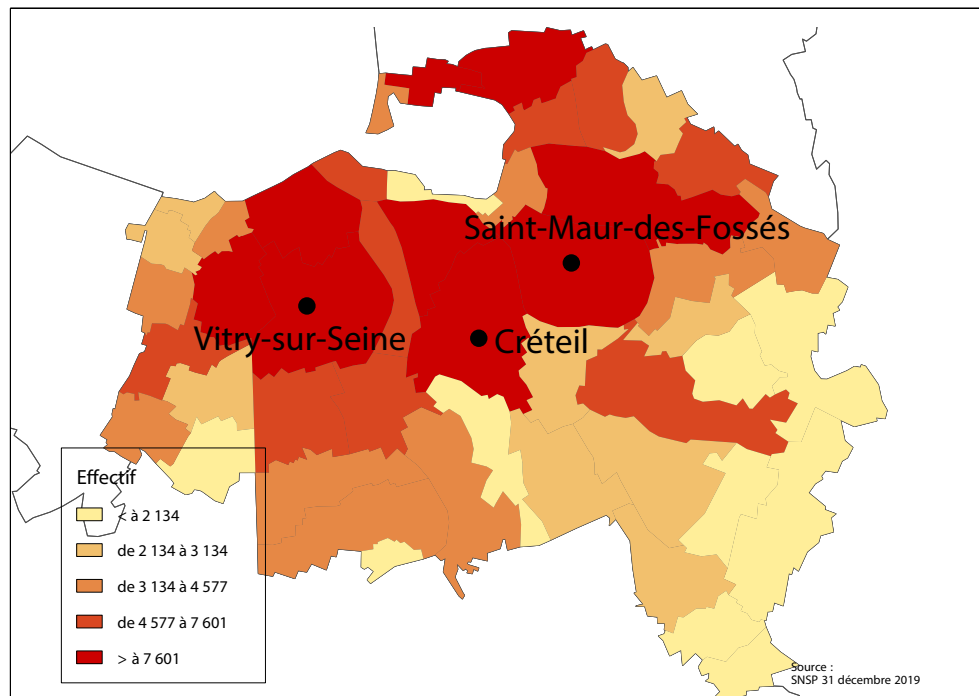
<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités du régime général par commune

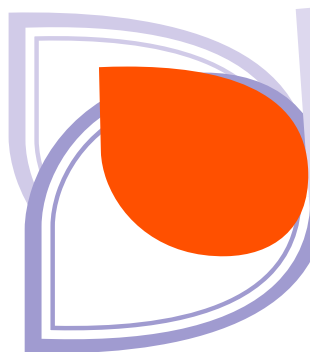


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Saint-Maur-des-Fossés</b>			
Nombre total de retraités	6 468	8 629	15 097
Retraités percevant un droit direct seul	6 400	6 824	13 224
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	269	273
Retraités percevant les deux à la fois	64	1 536	1 600
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,7%	1,5%	1,6%
<b>Vitry-sur-Seine</b>			
Nombre total de retraités	6 246	7 261	13 507
Retraités percevant un droit direct seul	6 089	5 345	11 434
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	361	367
Retraités percevant les deux à la fois	151	1 555	1 706
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,9%	5,5%	6,1%
<b>Créteil</b>			
Nombre total de retraités	5 493	7 204	12 697
Retraités percevant un droit direct seul	5 370	5 634	11 004
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	283	301
Retraités percevant les deux à la fois	105	1 287	1 392
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,4%	4,8%	5,1%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

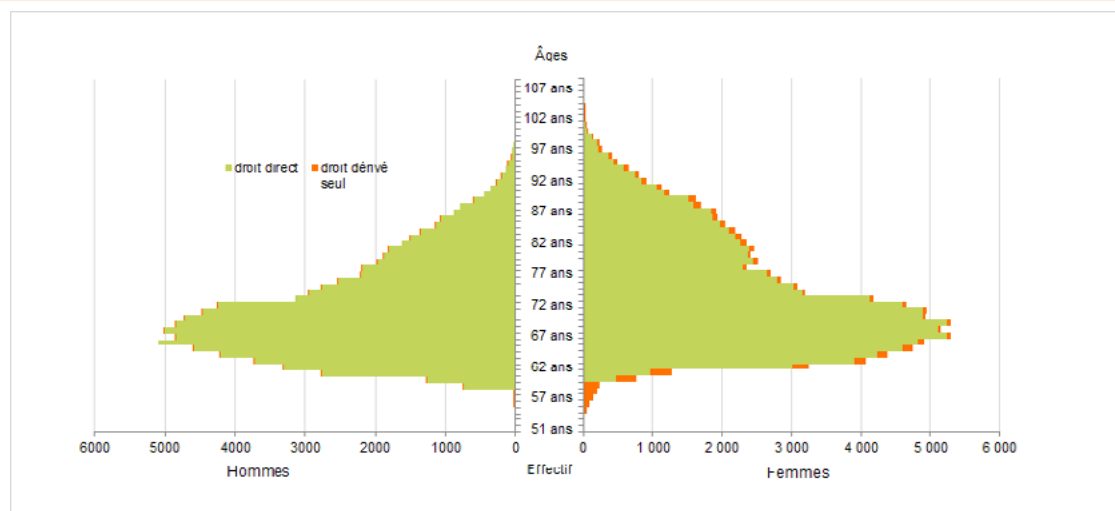


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	5 686	7 697	13 383
Droits directs (retraites personnelles)	5 491	6 107	11 598
Droits dérivés (retraites de réversion)	195	1 590	1 785
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	424	423	847
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 561	1 002	2 563
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,8 ans	63,0 ans	62,9 ans
Droits dérivés	73,8 ans	73,0 ans	73,1 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	26,3%	28,1%	27,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	86 073	102 593	188 666
Retraités percevant un droit direct seul	84 418	77 068	161 486
Retraités percevant un droit dérivé seul	169	4 186	4 355
Retraités percevant les deux à la fois	1 486	21 339	22 825
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,6%	2,9%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 496	9 216	23 712
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,3 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	974 €	783 €	870 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 251 €	1 131 €	1 193 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,5%	30,1%	21,0%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

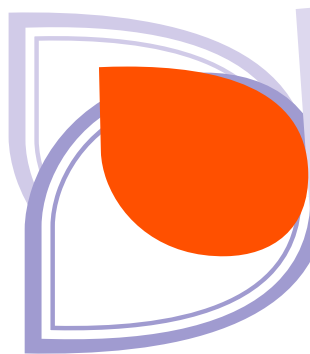
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

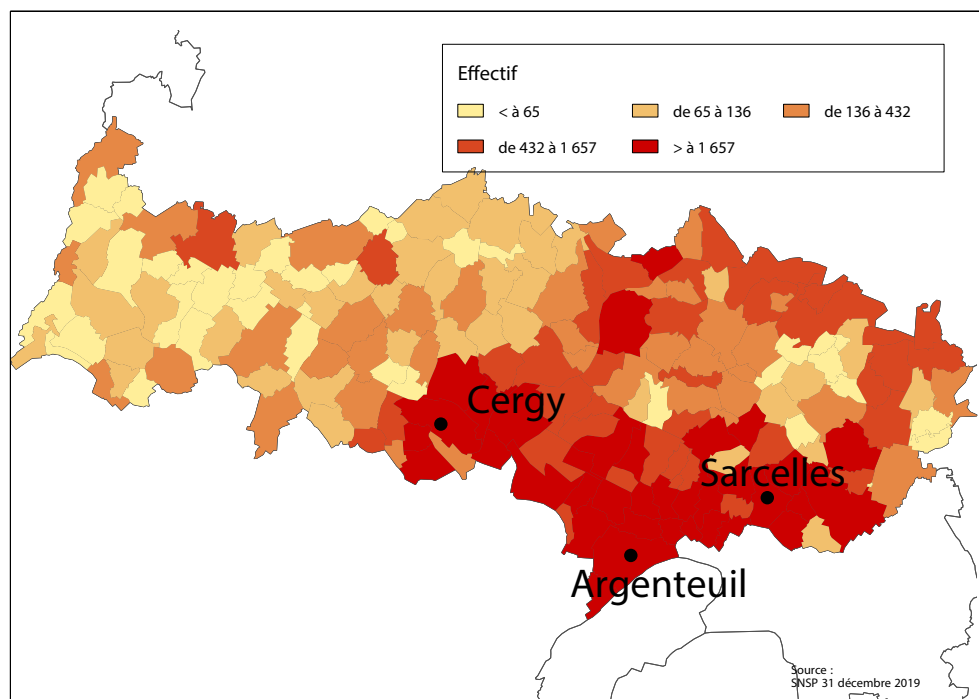
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Argenteuil</b>			
Nombre total de retraités	7 458	8 206	15 664
Retraités percevant un droit direct seul	7 291	5 796	13 087
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	459	476
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 951	2 101
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,8%	4,5%	5,6%
<b>Sarcelles</b>			
Nombre total de retraités	3 443	4 105	7 548
Retraités percevant un droit direct seul	3 316	2 958	6 274
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	276	294
Retraités percevant les deux à la fois	109	871	980
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,0%	8,0%	8,5%
<b>Cergy</b>			
Nombre total de retraités	3 106	3 543	6 649
Retraités percevant un droit direct seul	3 046	2 730	5 776
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	179	185
Retraités percevant les deux à la fois	54	634	688
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,4%	4,6%	5,0%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.